

<http://pelerinagesdefrance.fr/Confrerie-Royale-aupres-de-Notre-Dame-du-Puy>



Confrérie Royale auprès de Notre-Dame du Puy

- Pèlerinages à Notre-Dame - N-D du Puy en Velay -



Date de mise en ligne : vendredi 5 mai 2017

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage de la Confrérie Royale auprès de Notre-Dame du Puy Les vendredi 26 et samedi 27 mai 2017 « Le Roi et la France, c'est tout un ! »

« Le Puy est le plus ancien lieu d'apparition de Notre-Dame sur le sol de ce qui deviendra le Royaume de France.

Après le succès et les grâces particulières dont le Ciel a favorisé le pèlerinage jubilaire organisé conjointement par la Confrérie Royale et l'Union des Cercles Légitimistes de France (UCLF) en juin 2016, encouragés par la bienveillance de Monseigneur l'Evêque du Puy et de Monsieur le Recteur de la Cathédrale-basilique Notre-Dame de l'Annonciation, les responsables de la Confrérie Royale ont pris la décision d'instituer de façon pérenne un pèlerinage légitimiste au Puy, sans attendre le prochain jubilé qui sera célébré en 2157 - c'est-à-dire dans 140 ans ! - puisque, même en dehors de la période du jubilé, la Cathédrale Notre-Dame du Puy reste un très important lieu spirituel en lien étroit avec la France et ses Souverains, et un sanctuaire majeur où la Très Sainte Vierge Marie se plaît à répandre ses grâces.

<dl class='spip_document_1366 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;width:244px;'>

Dorénavant donc, chaque année les vendredi et samedi qui suivent la fête de l'Ascension seront la date régulière de ce pèlerinage à l'intention du Roi et de la France (cette année 2017 les 26 et 27 mai, en 2018 les 11 et 12 mai... etc.).

Pourquoi à cette date ? Parce que un très grand nombre de fidèles peuvent bénéficier du « pont de l'Ascension », et qu'en plaçant ce pèlerinage aux vendredi et samedi qui suivent l'Ascension les prêtres membres ou sympathisants de la Confrérie Royale peuvent se rendre disponibles pour venir au Puy sans que leur ministère paroissial de la fête de l'Ascension et du dimanche en soit gêné ou les oblige à trouver un

remplaçant, ce qui se révèle parfois bien difficile en nos temps de « pénurie sacerdotale »...

Il n'est pas indispensable de faire partie de la Confrérie Royale pour participer à ce pèlerinage : il est ouvert à tous les fidèles, à toutes les âmes de bonne volonté. Cela n'engage à rien, si ce n'est à unir ses prières à celles qui seront faites pour le Roi et la France !

Faire un pèlerinage pour le salut de notre Royaume n'est pas un luxe, mais une nécessité morale, spécialement en cette année centenaire des apparitions de Notre-Dame à Fatima (1917), où la Sainte Mère de Dieu avertissait l'humanité des maux qui aujourd'hui nous accablent, et appelait, comme auparavant à Lourdes (1858), à la conversion et à la pénitence.

Oui, il est plus que jamais nécessaire et urgent d'implorer du Ciel ses grâces pour le Roi et la France :

- pour notre Roi légitime, Fils aîné de l'Eglise et du Sacré-Coeur, que les Lois Fondamentales du Royaume de France désignent en la personne de Monseigneur le Prince Louis de Bourbon, duc d'Anjou, sous le nom de Louis XX, afin qu'il soit un roi selon le Coeur de Jésus ;

- pour la France - « Regnum Galliae, Regnum Mariae » (Pie XI) - : pour que notre Patrie soit enfin consacrée au Sacré-Coeur de Jésus et qu'elle renoue avec sa si belle vocation de Fille aînée de l'Eglise ;

- pour nos personnes (corps et âme), nos familles, nos provinces... »

Programme

Les Messes sont célébrées en la forme extraordinaire du rite romain

- Vendredi 26 mai

Rassemblement à midi au Grand-Séminaire (accueil Saint-Georges).

Angélus & Veni Creator

Déjeuner

Visite patrimoniale et spirituelle

Conférence de Monsieur le Grand-Prieur « Le Roi et la France, c'est tout un ! » & Etat des lieux de la Confrérie

Grand'Messe

Dîner

Adoration du Très-Saint-Sacrement (pendant laquelle les prêtres seront à disposition pour les confessions).

- Samedi 27 mai

Petit-déjeuner

Conférence du Secrétaire

Procession et Grand'Messe du Coeur Immaculé de Marie au maître-autel de la Cathédrale (avec les engagements dans la Confrérie Royale)

Déjeuner

Bénédiction et conclusion du pèlerinage.

Indications pratiques

Remarque préliminaire :

Il est évidemment possible à chacun, selon ses opportunités, d'arriver au Puy dès le jeudi de l'Ascension 25 mai et de n'en repartir que le dimanche 28 mai.

La Sainte Messe latine traditionnelle est célébrée en la chapelle des Clarisses (rue Sainte-Claire, au Puy) à 10h30, tant le jeudi de l'Ascension 25 mai que le dimanche 28 mai.

Hébergement

Chacun doit retenir son hébergement pour la totalité de son séjour (une, deux ou trois nuits en fonction du temps qu'il a prévu de rester au Puy) :

- soit dans un hôtel de son choix ou bien à l' « Auberge de jeunesse » proche de la Cathédrale (voir le site de l'Office de tourisme du Puy-en-Velay),
- soit au Grand-Séminaire Accueil Saint-Georges (où auront lieu l'accueil, les repas, les conférences et certaines cérémonies)

Tél. : 04 71 09 93 10 / courriel : grandseminaire43@live.fr

Nota bene : Le Grand Séminaire offre aussi la possibilité de camper dans son parc pour une somme modique.

En revanche, les inscriptions pour les trois repas du pèlerinage (c'est-à-dire le déjeuner et le dîner du vendredi 26 & et le déjeuner du samedi 27 - chacun de ces repas est servi au prix de 12Euros) se font dès à présent auprès de Frère Maximilien-Marie : vivarais.legitimiste@gmail.com ou bien par téléphone : 04 75 65 49 20 (de préférence après 19 h)

Une libre participation sera demandée à chacun pour le règlement de la location de la salle de conférence et subvenir aux frais d'organisation.

> Merci de vous inscrire sans retard

Site source à consulter

[le blog du mesnil pèlerinage légitimiste au Puy en Velay](#)